

Le bilinguisme, ce n'est pas encore pour demain

Désireuse de ralentir le rythme des réformes, et dans un contexte de pénurie d'enseignants, la ministre Désir a annoncé que les écoles dans l'incapacité d'assurer les cours de langue en 3^e et 4^e primaire ne seraient pas sanctionnées. Pour Annick Comblain, docteure en logopédie, la Communauté française a un vrai problème avec l'apprentissage des langues.



CHARLOTTE HUTIN

Des cours de langues pour tous les élèves francophones à partir de la 3^e primaire dès septembre 2023, et obligatoirement en néerlandais (ou allemand) dès 2027. A sa sortie, la proposition de la ministre de l'Éducation avait fait grand bruit. Grand bruit parce que le Wallon n'est pas réputé pour sa connaissance du néerlandais. Grand bruit parce que trouver suffisamment d'enseignants qui maîtrisent la langue de Vondel n'est pas chose aisée. Il y a quelques semaines, Caroline Désir (PS) annonçait dans nos colonnes vouloir ralentir le rythme du Pacte pour un enseignement d'excellence, désireuse d'étaler dans le temps

une série de réformes. En ce compris l'implémentation des périodes de langues en 3^e et 4^e primaires.

Dans un contexte de pénurie d'enseignants, les équipes éducatives peinent à recruter du personnel qualifié. « Malgré des mesures adoptées récemment, il est probable que les écoles aient du mal à trouver tout de suite les enseignants supplémentaires nécessaires », admettait volontiers Caroline Désir. Elle déclarait alors que son administration ne pourrait sanctionner les écoles dans l'incapacité de trouver des maîtres de langues. « Ce sera un plus pour tous ceux qui auront cours de langue dès la 3^e primaire, mais personne ne sera préjudicié. »

Le signe d'un aveu d'échec ou d'un

manque d'anticipation ? Annick Comblain, docteure en logopédie à l'Université de Liège et spécialiste de l'apprentissage des langues, regrette un effet d'annonce. « On n'a pas anticipé l'impact de cette mesure politique en termes de coût humain et financier. »

Méthodologie peu adaptée

Quant au fond de la réforme, « l'idée de rendre le cours de langue moderne plus précoce est évidemment une bonne idée pour augmenter le nombre d'heures de pratique, qui reste aujourd'hui dérisoire. Les politiques commencent à prendre conscience que l'on n'en fait pas assez. Toutefois, ça ne résoudra pas le problème de l'enseigne-

En Belgique francophone, l'enseignement en immersion apparaît, selon Annick Comblain, professeure de l'ULiège, comme la meilleure solution pour apprendre efficacement une seconde langue. © AVPRESS.

idées reçues « Le bilingue parfait, comme le monolingue parfait, n'existe pas »

ENTRETIEN

CHARLOTTE HUTIN

Dans son ouvrage *Bilinguisme et apprentissage précoce des langues, entre idées reçues et fausses croyances*, Annick Comblain, docteure en logopédie (ULiège), s'attaque à de nombreuses contre-vérités en se basant sur la littérature scientifique existante.

Lorsqu'on parle de bilinguisme, on imagine un « bilingue parfait » maîtrisant deux langues à l'identique. Est-ce illusoire ?

Le bilingue parfait, comme le monolingue parfait, n'existe pas. On parle plutôt de « bilinguisme équilibré », ce qui est extrêmement rare. Ça suppose une maîtrise égale des deux langues dans tous les domaines. Or, les personnes bilingues, même élevées dans un contexte bilingue depuis la naissance, ont généralement une langue dominante. Le contexte d'utilisation des deux langues diffère, le vocabulaire appris n'est pas tout à fait le même. On pense aussi qu'une personne bilingue ne mélange pas les langues. Cela fait pourtant partie de ce que l'on appelle le « parler bilingue »,

sans que cela ne soit la preuve d'une non-maîtrise des langues.

Il est désormais acquis qu'une éducation bilingue n'est pas la cause d'un trouble du développement. Pour autant, le bilinguisme doit-il être conseillé à tous les élèves ?

A profil équivalent, le bilinguisme n'est pas un facteur aggravant, ni déclenchant de troubles de l'apprentissage. Si vous comparez un enfant présentant des difficultés de langage dans un contexte bilingue à un enfant monolingue présentant les mêmes difficultés, on ne constate pas de différences significatives. Evidemment, un enfant bilingue présentera toujours des difficultés de langage.

Une éducation bilingue n'efface pas les difficultés, mais elle ne les augmente pas. Il n'y a donc pas de raison de déconseiller cet apprentissage. J'ai déjà rencontré des enfants trisomiques 21 qui parlaient deux langues. On parle ici d'enfants pris en charge de manière adéquate, comme le seraient des enfants monolingues. En revanche, l'enseignement en immersion n'est pas toujours adapté aux enfants en difficulté, car l'accompagnement personnalisé reste insuffisant, que l'école soit en

immersion ou non. Malheureusement, il n'y a pas encore d'école spécialisée immersive. Il faut toutefois garder en tête que retirer un enfant d'un système scolaire doit être envisagé comme la dernière solution, car ça lui renvoie une image très négative de lui-même.

Comment expliquer que des différences puissent survenir au sein d'une même fratrie ?

L'immersion ou le bilinguisme est rarement un choix de l'enfant. Il s'agit du projet de vie des parents. L'enfant est une personne à part entière. Il peut aimer ce type d'enseignement, aimer la langue ou ne pas aimer s'entendre parler dans cette langue. Il y a des aspects relationnels très importants. Si l'enfant n'accroche pas avec l'institutrice, il peut rejeter la langue. De même pour le bilinguisme simultané. Ce n'est pas parce qu'un parent parle une langue et l'autre enfant parle une autre langue que l'enfant sera bilingue. La qualité relationnelle avec un des parents peut conduire à un rejet de la part de l'enfant.

D'autres facteurs, comme la place dans la fratrie, jouent un rôle. L'aîné influence beaucoup l'expression des plus jeunes. Si les grands sont déjà scolarisés

dans une autre langue, le plus jeune aura moins recours à la langue maternelle.

Sommes-nous tous égaux face à l'apprentissage des langues ?

A la naissance, certainement. C'est plutôt le contexte d'apprentissage (la qualité relationnelle avec les apprenants, la richesse, la qualité et la quantité de l'exposition aux deux langues) qui joue un rôle. Par contre, plus les enfants avancent en âge, plus on voit apparaître des inégalités. On ne peut pas nier que certains apprennent plus facilement que d'autres. C'est compliqué de l'expliquer, ça doit être en partie lié au traitement du langage.

D'autre part, c'est beaucoup plus facile d'apprendre une nouvelle langue lorsque vous avez grandi dans un contexte bilingue. Il ne faut pas non plus oublier qu'il y a une très grande inégalité face à l'apprentissage des langues. Pour certains, l'apprentissage va se limiter à l'apprentissage scolaire, dont on sait qu'il est moyennement efficace. D'autres enfants vont pouvoir compléter cet apprentissage par des voyages, des cours particuliers. La technique en Belgique la plus égali-